



Association  
des Bibliothécaires  
de France

## Région Aquitaine

### Les bourses pour le congrès

Chaque année, l'ABF Aquitaine propose à ses adhérent-e-s deux bourses permettant d'assister au congrès national de l'association. Les conditions et modalités d'attribution de ces bourses sont les suivantes :

#### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les personnes remplissant les critères suivants :

- Les adhérent-e-s ABF à jour de leur cotisation annuelle ou agents d'une collectivité adhérente
- Des agent-e-s de catégorie C ou B (avec une priorité pour les C), des salarié-e-s du privé, des bénévoles (avec une priorité pour les catégories C et les personnes n'ayant jamais participé à un congrès)

#### CE QUI EST PRIS EN CHARGE

L'inscription au congrès (hors repas et soirée) : prise en charge par l'ABF national. Pour les autres frais (transport et hébergement), nous contacter par mail ([abfaquitaine@gmail.com](mailto:abfaquitaine@gmail.com)).

#### OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES

Fournir les justificatifs originaux nécessaires au remboursement de leurs frais. Faire un retour avant fin juillet de cette expérience : les séances auxquelles vous avez assistés, vos impressions, des photos, des anecdotes...